BULLETIN MUNICIPAL 2011 SAINT-FLOXEL



MOT DU MAIRE

Comme de coutume en ce début d'année 2012, je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de santé pour vous et vos proches.

Le recensement a eu lieu en janvier et février 2010, le résultat de l'enquête nous a été rendu en décembre 2011, la population qui, en 2008 était de 439 habitants est passée à 470 habitants, augmentation due à de nouvelles constructions avec l'arrivée de jeunes ménages ayant des enfants.

La station d'épuration de Montebourg a été mise en service en juin 2011, ce qui nous donne maintenant la possibilité de raccorder la rue Saint-Clair et la Foulerie. Une estimation du coût des travaux a été demandée à la Société SA2E. L'investissement s'élève à 395 000 €uros HT subventionné à hauteur de 50 % par l'Agence de l'eau et le Conseil Général. Ce programme de travaux est inscrit au contrat de territoire en relation avec la Communauté de Communes pour obtenir les subventions. Un appel d'offres a été lancé pour choisir un maître d'œuvre qui réalisera l'étude complète des travaux programmés pour 2013. Nous organiserons une réunion d'information pour tous les habitants concernés.

Après deux réunions concernant le transport scolaire en présence des services du Conseil Général, ces derniers nous proposent la suppression de plusieurs points d'arrêt de bus. Dans un rayon de deux kilomètres autour des établissements scolaires, il n'y aura plus de ramassage. La Guinguette et le Vert Bosquet sont dans ce rayon. J'ai demandé qu'au moins le Vert Bosquet soit maintenu, un avis favorable m'a été donné vu le nombre d'enfants à prendre le car. Un autre arrêt est maintenu, celui de l'Église, quant aux arrêts de la Cour des Boulangers, Vaudiville et la Guinguette, malheureusement ils seront supprimés.

Les chemins ont été entretenus comme les années précédentes, bitume et cailloux. La Chasse des Prés, la Chasse Jérusalem et la Chasse des Murs ont été grattées, élargies et les fossés refaits.

La réfection d'une grande partie des routes communales goudronnées est programmée(re-profilage et enduit bicouche), cela va commencer cette année et s'échelonner sur trois ans et s'autofinancera. Le coût estimatif de l'ensemble des travaux s'élève à 80 953,50 €uros HT et aucune subvention n'est à prétendre. Restera ensuite la réfection de la voirie impactée par le passage de l'assainissement collectif.

Le projet de réhabilitation et d'extension de la salle des fêtes est toujours d'actualité et vous est exposé dans ce bulletin.

Depuis deux ans, les habitants de Vaudiville et la Croix Nicolle se réunissent pour

la fête des voisins qui remporte un vrai succès. J'invite les habitants des autres villages à en faire de même afin qu'ils lient connaissance.

Je remercie toutes les associations qui par leurs manifestations animent la commune et la rendre attrayante.

Je remercie les membres de conseil municipal de leur travail et de la bonne ambiance qui règne au sein du conseil ce qui nous permet de traiter tous nos projets sereinement.

En mon nom personnel, je vous souhaite une bonne réussite pour tous vos projets professionnels et familiaux et je vous dis à bientôt.

Au plaisir de vous revoir.

Le Maire,

Jacques ONFROY.

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

SECTION FONCTIONNEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Produits des services du domaine	3 788,92 €
Impôts et taxes	39 332,00 €
Dotations et participations	64 798,00 €
Autres produits de gestion	9 784,56 €
Produits financiers	1,62 €
Total des recettes de fonctionnement	117 705,10 €

RECETTES

FC TVA	1 199,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	32 346,22 €
TLE	2 419,00 €
Total des recettes d'investissement	35 964,22 €

DEPENSES

Charges à caractère général	25 157,44 €
Charges de personnel	29 659,46 €
Autres charges de gestion courante	14 522,82 €
Charges financières	879,03 €
Atténuation des produits	7 445,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	77 663,75 €

DEPENSES

Remboursements emprunts	4 260,76 €
installation de voirie(borne incendie)	1 965,39 €
Travaux de voirie	598,00 F
Total des dépenses d'investissement	6 824,15 €

Excédent de fonctionnement 2011

40 041,35 €

Excédent d'investissement 2011

29 140,07 €

RESULTAT D'ENSEMBLE 2011

69 181,42 €

REPARTITION DES SUBVENTIONS 2011

Subventions annuelles:

660.00 €
100.00 €
115.00 €
100.00 €
15,00€
15,00€
20,00€
230,00 €
15,00€
15,00€
15,00€
15,00€
30,00€
15,00€
15,00€
15,00€
15,00€
15,00€

Subventions ponctuelles : Subventions pour les activités scolaires des enfants de la commune

L'APEL gestionnaire des écoles privées de N subvention pour les activités scolaires	Montebourg 9 enfants x 5.00 €.	45.00 €
Groupe scolaire Arsène Lefilliâtre – Char à voile	2 enfants x 5.00 €.	10.00 €
Collège Tiphaigne de la Roche – Stage de sk Classes de 5 ^{ème}	i en Savoie, 1 enfant x 10.00 €.	10.00€
École Maternelle rue du grand Clos – Projet		10.000
	13 enfants x 5.00 €.	65.00 €

130.00 €

DEMOGRAPHIE

◎ NAISSANCES ◎

Tous nos souhaits de bienvenue à :

Gabrielle DUCHEMIN, Née le 25 janvier 2011, à Cherbourg-Octeville, Fille de M. Adrien DUCHEMIN et Mme Adélaïde AMBROISE

Ysatis LEMARINEL, Née le 4 février 2011, à Cherbourg-Octeville, Fille de M. Sébastien LEMARINEL et Mme Élodie ENDELIN

Gabriel MAZERES, Né le 19 mars 2011 à Cherbourg-Octeville, Fils de M. Gilles MAZERES et Mme Aurélie DOS

Chloé EGRET, Née le 5 septembre 2011 à Cherbourg-Octeville, Fille de M. Pierre EGRET et Mme Coralie DUVAL

Lili MARIE, Née le 7 décembre 2011 à Cherbourg-Octeville, Fille de M. et Mme Teddy MARIE

♥ MARIAGES **♥**

Se sont unis par les liens du mariage :

Le 21 décembre 2011 à la mairie : Madame BUSIAUX Sylvie et Monsieur Joël BODÉRÉ

Tous nos vœux de bonheur aux époux

Hélas nous ont quittés :

Florence SIMON Le 9 janvier 2011 dans sa 58^{ème} année

Bernard VALOGNES Le 16 janvier 2011 dans sa 71^{ème} année

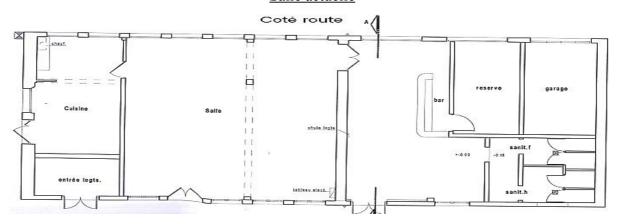
Marie-Madeleine BURGUET Le 20 mai 2011 dans sa 74^{ème} année

Ingrid LEDOLLEY Le 23 août 2011 dans sa 46^{ème} année

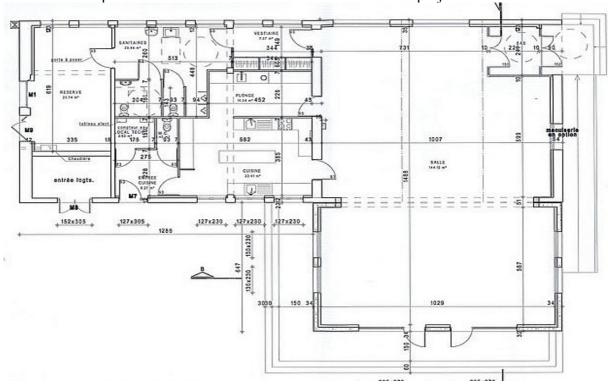
PROJET SALLE COMMUNALE

Comme il l'a été évoqué dans les bulletins précédents, une rénovation de notre salle des fêtes s'impose avec mise aux normes handicapés notamment et une extension serait la bienvenue afin de pouvoir organiser des festivités avec les habitants de la commune.

Salle actuelle



Le cabinet Boisroux le maître d'œuvre a proposé au conseil municipal 4 projets, le conseil municipal lors de sa réunion du 10 mai 2011 a retenu le projet suivant :



Ce projet est d'un montant estimatif de 228 700 € HT :

Ce montant ne comprend pas,le désamiantage, l'assainissement, l'aménagement du parc de stationnement, l'équipement de la salle et les frais d'honoraires du maître d'œuvre qui s'élèvent à 8% du montant.

Ainsi le coût total de l'opération devrait se situer aux environs de 310 000 €.

Les différentes phases de l'étude nous permettront d'avoir des chiffres précis ainsi que le montant des subventions s'y rapportant, et le conseil municipal pourra délibérer en ayant tous les éléments.

Repas des aînés

Les aînés de notre commune étaient conviés samedi O8 octobre pour leur traditionnel repas.

Après la cérémonie religieuse célébrée par le Père Levallois, c'est soixante-huit convives qui ont pris place autour des tables joliment dressées dans la salle communale.

Comme de coutume, l'apéritif et le dessert étaient offerts par le maire et les adjoints. Au fourneau Cyrille Leconte assisté bénévolement pour la préparation, le service et la vaisselle, d'Alain, Coralie, Denise, Ghislaine, Marie-France, Marion, Pierrette et Sylvie.

Les doyens de l'assemblée étaient Madame Geneviève Tardif et Monsieur Michel Marie.

Ce jour de fête pour nos aînés a été l'occasion pour Monsieur et Madame Marchione de fêter leurs noces de diamant et Monsieur le Maire a renouvelé l'union en relisant l'acte de mariage célébré 60 ans plus tôt.

Très émus, les «jeunes mariés » ont souhaité offrir le verre de l'amitié à tous les convives.

Comme chaque année, cette après-midi s'est déroulée dans la gaieté.



M le Maire et M et Mme Marchione

MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Samedi 15 octobre, une sympathique cérémonie a eu lieu à la salle communale afin de mettre à l'honneur Madame Christelle Lecarpentier habitante de la commune et également institutrice au Groupe scolaire Arsène Lefilliâtre de Montebourg.

En présence de M le Maire et de membres du conseil municipal c'est Madame Brécy conseillère générale qui a remis la médaille de bronze de la famille française à Madame Christelle Lecarpentier qui était entourée de sa famille et notamment de ses enfants, Rose, Ghislain, Landry et Eve.

Un bouquet de fleurs lui a également était remis.

M le Maire après l'avoir félicitée a ajouté « J'ai eu le plaisir de vous connaître et de vous apprécier et vous nous avez toujours apporté votre aide pour les veillées de Noël et les activités pour les enfants. »

C'est autour du verre de l'amitié que cette cérémonie s'est terminée.



Mme Lecarpentier entourée de sa famille

VEILLÈE DE NOËL

Samedi 17 décembre 2011 a eu lieu la veillée de Noël organisée par le groupe paroissial, veillée qui n'avait pas eu lieu l'année précédente pour cause d'intempéries.

C'est une soixantaine de personnes qui sont venues participer à cette soirée qui reprenait le thème initialement prévu.

Cette soirée de partage a commencé par un mot de bienvenue de M le Maire suivi des chants d'attente de Noël. Christelle Lecarpentier a lu avec éloquence un conte « Les visiteurs de la nuit de Noël » que les enfants se sont appliqués à animer dans un décor aménagé pour l'occasion. Puis Marie-Line Hamon s'est faite narratrice d'un autre conte « La mise en place de la crèche de Noël », que les enfants ont fait vivre le mieux possible habillés de tenues confectionnées par Pierrette.

Ce sont les chants qui ont clôturé cette cérémonie. Tous les participants se sont retrouvés à la salle communale pour partager les bûches accompagnées de boissons chaudes.

Merci à tous ceux qui ont permis la réalisation de cette soirée



Les enfants costumés posant près de la crèche

ARBRE DE NOËL

C'est le dimanche 18 décembre que 86 enfants âgés de 11 ans au plus étaient conviés avec leurs parents à participer à l'arbre de Noël organisé par la commune.

C'est certainement un après-midi très attendu par beaucoup d'enfants et ils ont du patienter encore, mais pour cela, gâteaux, viennoiseries, clémentines étaient à leur disposition.

Dès l'apparition du Père-Noël, les visages se sont illuminés même si certains enfants semblaient très inquiets. Mais tout le monde a vite retrouvé le sourire quand la distribution de cadeaux a débuté

A chaque âge son paquet surprise et ce sont des veilleuses, des poupons, des poussettes, des camions, des puzzles, des montres, etc, de quoi réjouir « nos charmantes têtes blondes »qui ont été déballés.

Puis avant son départ pour une autre destination, le Père-Noël a souhaité pour une photo souvenir.

Signalons que c'est environ 40 enfants qui se sont déplacés avec leurs parents!Quelques familles qui ne pouvaient venir sont passées à la mairie les jours suivants afin de venir chercher les cadeaux tenus à leur disposition.

Début février, 25 cadeaux n'étaient toujours pas réclamés et depuis quelques années nous constatons une augmentation du nombre de paquets restant en mairie!

Nous ne pouvons imaginer que le Père Noël ne soit plus aussi attendu par les familles de notre commune et que le maintien de l'arbre de Noël deviendra une question pour le conseil municipal.



La photo souvenir

LE CLUB DES AINES

En ce début d'année tous les membres du club des aînés se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2012, mais surtout une bonne santé.

Nous avons toujours nos distractions à la salle communale le jeudi après-midi tous les quinze jours, et nos activités sont, belote, dominos et autres jeux de société. Nous fêtons aussi la galette des rois et chaque trimestre les anniversaires des membres du club.

Outre l'organisation de concours de belote, nous avons organisé une sortie au mois d'octobre 2011 à « La Michaudiére », ferme typique du cheval de trait située à Juvigny sous Andaine. Nous avons organisé également un déplacement au mois de novembre au Zénith de Caen. D'autres idées de sorties sont toujours au programme.

Pour récompenser ses membres, le club s'est retrouvé au mois de novembre, comme chaque année, au restaurant, pour partager un moment de convivialité

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous serez toujours les bienvenus.

Dans l'attente de nouveaux membres, bien amicalement.

La présidente :

Sylviane PICOT
Contact: 06.98.54.36.40 ou 02.50.70.00.61



On joue mais avec sérieux malgré tout!



LE CHOUCAS CLUB

L'année 2011 fut très captivante pour les membres du CHOUCAS CLUB.

- Tout d'abord, en juin, nos membres ont pu participer au plus prestigieux salon aéronautique mondial," le salon du Bourget", l'occasion pour nous de découvrir les innovations technologiques (comme l'avion électrique solaire, ou le futur avion de combat sans pilote de Dassault).

Le lendemain du salon du Bourget nous avons partagé notre journée au hangar à dirigeable d'Ecausseville avec des enfants malades, le but était de leur changer les idées, nous avons donc œuvré toute une semaine pour leur fabriquer des avions à lancer à la main, mais, également, comme à l'habitude, effectué des démonstrations de vol "modèles réduits" et lancé des ballons gonflés à l'hélium.

- Notre piste a été améliorée avec le passage d'un rouleau compresseur afin d'avoir une piste la plus plane possible! (les roues de nos modèles mesurent entre 45mm et 90mm ou plus pour les plus gros modèles).
- Et pour finir nous avons décidé de nous affilier à la FFAM (Fédération Française d'Aéromodélisme). Cette fédération est soutenue par le ministère de la jeunesse et des sports ainsi que par l'aviation civile ce qui va nous permettre de partager notre passion de l'avion avec le plus grand nombre.

Le président Damien BELLAMY ainsi que les membres du CHOUCAS CLUB vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2012 .



Notre piste améliorée

Le mot du comité

Malgré que ce bulletin vous parviendra au cours du premier trimestre, je ne voudrais pas déroger à la tradition et je tiens donc à vous présenter mes meilleurs vœux ainsi que ceux du comité des fêtes.

Cette année, le comité a dû faire un choix entre, maintenir l'organisation de la galette des rois ou la réalisation du calendrier annuel, et comme vous avez pu le constater, le calendrier n'a pas été renouvelé pour 2012.

Seulement soixante personnes à notre méchoui début juillet!

En ce qui concerne le loto sous chapiteau du vendredi de la fête Saint Floxel, la participation a été aussi importante que l'année dernière.

Concernant la journée du dimanche avec le vide grenier et la démonstration pilotage 4L, il faut remonter à de nombreuses années pour se souvenir d'une météo aussi catastrophique et ne pouvons que remercier vivement toutes les personnes qui ont tenu à venir participer.

Notre habituelle soirée couscous organisée fin octobre, bien que très appréciée, n'a vu qu'une cinquantaine de personnes.

Comme beaucoup d'associations, nous constatons depuis quelques années une baisse du nombre de participants à nos différents repas. Est-ce l'effet de la crise financière où les repas proposés qui posent problème ?

Le comité remercie également les personnes hors comité qui aident à l'organisation de la fête ainsi que les commerçants pour leur collaboration et leur dotations diverses.

A noter que 2012 verra la 35e fête Saint-Floxel consécutive.



Le comité présentant la fête 2011(Pour la photo ONFROY Lydie et LEMIERE Fabrice étaient absents)

Élection du tiers sortant

Séverine Heude, Noël Maurice sont réélus pour 3 ans

Lydie Onfroy, qui était secrétaire ayant d'autres projets, ne souhaite plus faire partie du comité faute de temps.

Le comité comporte dorénavant 10 membres.

COMPOSITION DU COMITE DES FÊTES

Président : GUILBERT Joël

Vice-président : NOËL Maurice

Secrétaire : HEUDE Séverine

Secrétaire adjoint: MAZERES Gilles

Trésorier: LEREVEREND Christine

Trésorier adjoint : LEMIERE Fabrice

Membres:

JAUNET Bernard- LADUNE Maurice - MARIE Anthony - ONFROY Jacques

Toute personne souhaitant faire partie du comité pourra le faire en venant à notre assemblée générale le 13 novembre 2012 à 20 H 30.

CALENDRIER MANIFESTATIONS 2012

03 JUIN 12 H 00 : MECHOUI

14 SEPTEMBRE 20 H 30 : LOTO

15-16 SEPTEMBRE: FETE SAINT FLOXEL

13 NOVEMBRE 20H30: ASSEMBLEE GENERALE

Pour toute suggestion, possibilité de contact à l'adresse Internet comite.stfloxel@laposte.net,

Le président :

Joël GUILBERT

La lettre du Prêtre

+ Louée soit l'Immaculée!

Bonjour,

Par la présente, je remercie les responsables du bulletin municipal de Saint Floxel de me permettre de faire un article pour cette parution. Cela donne l'occasion de rappeler quelques faits de l'an passé, qui peuvent orienter quelques actions pour l'année 2012.

Vie paroissiale:

Un temps fort de la paroisse fut la célébration du sacrement de l'Onction des malades vécues par une cinquantaine de personnes dont plusieurs de votre commune, le Dimanche 29 mai 2011. Une photo □montre les Prêtres donnant le sacrement de l'onction de ces malades. Redécouvrir la place de ce beau sacrement, dans l'épreuve de la maladie, qui est le réconfort du Seigneur Jésus.

Il y a eu la joie de célébrer neuf Mariages ; quarante-six Baptêmes dont ceux de Léa Valognes, Sara Mouchel, Lou et Eva Hamel, Gabrielle Duchemin, Alexandre Fougeray, Noa Doraphé ☐ ; vingt-cinq enfants ont été admis à communier. Il y a eu quatre-vingt-neuf personnes qui ont été confiées à la Miséricorde de Dieu, lors de leur décès, dont Gabriel Lerossignol, Bernard Valognes, Louis Lucas, Emile Legriffon, Léa Navet, Ingrid Ledolley.

Les enfants qui vont au catéchisme sont allés sur les pas de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face à Lisieux, le mercredi 15 juin. Une photo montre le groupe au pied de la statue de Ste Thérèse et l'on voit la basilique en second plan. Ce pèlerinage, comme tous les ans, est ouvert aux familles et aux paroissiens, cette année il aura lieu à Saint Sauveur le Vicomte sur les pas de quatre saintes, le mercredi 13 juin 2012.

Ouverture au monde:

Nous avons eu la joie d'accueillir pendant deux mois le Père Josaphat Kudika Ntondélé du diocèse de Matadi en République Démocratique du Congo (RDC). Cela nous fait porter la prière pour la paix, pour ce pays et pour le monde. En effet, les élections présidentielles ont eu lieu en novembre en RDC. Le résultat officiel donne le président sortant majoritaire, mais il y a eu des irrégularités. L'autre candidat conteste ces résultats, il y a eu une période de tensions et de violences.

Il y a eu la grande joie des Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) «
Enracinés et fondés en Christ, affermis dans la foi.» Col 2,7 en Espagne, où trois jeunes de notre paroisse y ont participé avec la belle délégation de notre diocèse. Même si des jeunes du Sud Manche se sont fait violenter par des manifestants, nous retiendrons l'accueil chaleureux des Espagnols du diocèse de Ciudad Real dans la Mancha espagnole.

Vie locale

Pour la Saint-Floscel, en plus des paroissiens, était venue une famille de Bayeux.

À l'occasion de Noël, il y a eu une célébration à l'église, avec le conte «Jésus vient ce soir» et la mise en œuvre de la crèche par saint François d'Assise. Merci à tous ceux qui ont coopéré.

Quant à la crèche de l'église Saint Jacques de Montebourg, elle a été faite par les communautés Chrétiennes locales de la côte et deux hommes de votre commune y ont prêté main forte, merci ! La crèche était une cabane de pêcheur.

L'année 2012:

Nous sommes peut-être, en cette année nouvelle, dans une situation où les bruits du monde, incertitudes, tensions, nous inquiètent. Peut-être que personnellement et dans notre entourage, il y a des épreuves, des soucis qui nous déstabilisent. Sans les nier, en les voyant objectivement, n'oublions pas que c'est l'an de grâce 2012 de notre Seigneur Jésus Christ. Alors avec sa grâce, sa force et sa paix, comme la Vierge Marie, en toutes circonstances, allons de l'avant. Aussi, avec l'équipe d'animation paroissiale et les deux responsables de la communauté Chrétienne de Saint

Floxel, Madame Denise D'Hervilley et Madame Andrée Lagoude, je veux vous dire mon amitié et ma prière cordiale!

Père Michel LEVALLOIS, curé de la paroisse Saint Jacques

©+ Louée soit l'Immaculée



Les enfants qui vont au catéchisme sont allés sur les pas de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus!

Informations par internet sur le site du doyenné http://paroisse-valognes50.cef.fr
Informations paroissiales :annonces aux portes des églises et mensuel Espoir(10 numéros par an).
Accueil au presbytère 6 place Saint-Jacques 50310 Montebourg Tél. 02 33 40 47 36
Permanence du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Adresse courriel: paroissesaintjacques50310@orange.fr

Dates:

Pour les enfants du CE1 à la 6° : ECOLE DE PRIERE□: 11; 12 ; 13 Avril 2012 ;

Thème : □ « Bienheureux JEAN-PAUL II », c'est tonique pour les enfants

Pour tous : béatification du Père Pierre-Adrien Toulorge à Coutances le 29 avril 2012

Pour tous : Notre Dame de l'étoile Abbaye Messe 11h Dimanche 6 mai 2012 Visite pastorale de Monseigneur Lalanne sur le doyenné du 2 au 13 mai 2012

Réserver déjà la soirée du 2 mai et l'après-midi du 8 mai et la soirée

Première de communion :

Les dimanches 20 et 27 mai 2012 à 11 H à Saint-Jacques

Profession de foi solennelle:

Jeudi 17 mai 2012 à Saint-Jacques à 11h

Samedi 26 mai 2012 à l'Abbaye à 16h

Pèlerinage de fin d'année pour les enfants du catéchisme et leur famille, ouvert aux paroissiens : Il est prévu la journée du mercredi Juin 2012 à Saint Sauveur Le Vicomte, sur les pas de quatre saintes

Pour tous : 100e pèlerinage diocésain à Lourdes ; en TGV du 27 août au 1er septembre 2012 Prier le chapelet avec Bernadette□

Octobre 2012 Ouverture de l'année de la Foi Anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II

Actualités Communauté de Communes

Cette année 2011 qui vient de s'achever se situe dans la 2e partie de notre mandat et les priorités que nous avions définies en 2008 et 2009 sont en phase de réalisation pour certaines ou prêtes à démarrer pour d'autres.

C'est dans le domaine de l'enseignement que l'action la plus intense va se faire sentir.

Au total l'investissement à réaliser pour les extensions de l'école primaire et l'école maternelle sera supérieur à 1 100 000 €. Deux architectes ont été missionnés pour assurer la maîtrise d'œuvre.

L'accroissement de la démographie cantonale imposait la mise en œuvre de solutions adaptées pour assurer l'accueil des élèves.

À l'école maternelle, une solution provisoire a nécessité l'implantation d'un module de 45m² dans la cour de l'école. Le projet définitif verra la création de 2 classes supplémentaires, d'une salle de motricité, l'agrandissement du dortoir, de sanitaires et locaux de rangement ainsi que la réfection intérieure et extérieure de l'école.

Pour l'école primaire c'est aussi la création de 2 nouvelles classes qui se situeront dans l'actuel préau fermé, l'implantation d'un préau dans la cour de récréation, l'aménagement d'une salle de réunion pour les enseignants, d'une salle d'archives et d'un espace de jeux au niveau du jardin.

C'est dans le cadre du contrat de territoire signé le 17 novembre dernier en présence du Président du Conseil Général, Monsieur LEGRAND et de Madame BRECY que ces deux dossiers ont été validés. Ces dossiers ont ensuite été validés en assemblée communautaire le 30 novembre et ils font l'objet d'une demande d'aide de l'État dans le cadre de la DETR qui devrait être accordée en avril prochain. Le début des travaux est envisagé courant 2e semestre 2012.

C'est une réflexion à minima de 10 ans qui va se concrétiser et c'est le deuxième volet conséquent de mise en place de structures à destination de la jeunesse qui va voir le jour après les salles de sports.

Une structure d'accueil enfance, petite enfance, crèche, garderie et bureau de l'office cantonal est prévue sur le "stade du grand clos" mais conditionnée par l'approbation du PLU de Montebourg et l'aménagement d'un autre stade par la communauté de Montebourg pour compenser la cession de ce terrain par la commune de Montebourg.

Dans le domaine scolaire, des travaux ou acquisitions bureautiques et informatiques sur les différents sites pour un montant un peu supérieur à 55 000 €.

Enfin nous avons obtenu de l'inspecteur d'Académie la réouverture du 3e poste à Quinéville. La mobilisation des élus et parents d'élèves a fini par porter ses fruits et il conviendra maintenant de maintenir voire de développer les effectifs.

2012 verra l'extension de la déchetterie du Ham avec 2 alvéoles supplémentaires.

Dans le cadre du contrat de territoire des programmes d'assainissement sont lancés dans les communes de Lestre, Saint-Floxel et Montebourg.

Pour Montebourg le dossier concernant le pôle médical sur le chef-lieu de canton est d'une

importance capitale. Mené par la commune qui en a pris la maîtrise d'ouvrage, il est aussi inscrit dans le contrat de territoire. La problématique étant du niveau cantonal, la communauté de communes sera partenaire financier du projet sous forme d'un fond de concours.

D'autres dossiers pour d'autres communes (aménagement de gîtes sur Flottemanville, Le Ham,) y figurent, de même que la mise en sécurité du hangar à dirigeables d'Ecausseville.

Parallèlement, pour ce dernier une étude d'opportunité sera confiée à un cabinet. Ces missions apporteront une méthodologie qui devrait permettre de fixer les objectifs, les étapes, les contenus, le dimensionnement et d'apporter une aide à l'association pour la structuration du plan de financement en y indiquant les limites économiques.

Avec la Communauté de Communes du Val de Saire, un programme de restauration et d'entretien des cours d'eau de la Sinope commencera début 2012 pour une durée de 5 ans. La participation de notre Communauté de Communes sera de 10 % de l'enveloppe globale de 885 000 €.

Des travaux de voirie cofinancés par la CDC sont en cours sur la zone artisanale. La commission économique a validé le principe d'un diagnostic économique et d'une étude commerciale, ce qui permettra d'envisager des acquisitions foncières complémentaires nécessaires à l'extension de la zone.

Le samedi 21 mai 2011 a vu l'inauguration du nouveau centre de secours de Montebourg et après quelques mois de fonctionnement il paraît donner entière satisfaction à la trentaine de pompiers que je félicite pour leur engagement au quotidien.

Différents travaux notamment pour l'alimentation électrique, ont été réalisés pour un montant de 43 000 €

L'année dernière, dans le cadre de la réforme territoriale, nous avons entamé une réflexion avec les 4 Communautés de Communes voisines et nous avons fait réaliser une étude ayant pour finalité d'établir un diagnostic précis des enjeux et des compétences des différentes EPCI. Il est apparu que le principe de la réalisation de fusion n'est pas aussi simple à mettre en œuvre que cela et cela a permis de prendre conscience, compte tenu des niveaux de compétences parfois éloignés des unes des autres, qu'il sera nécessaire de procéder par étapes.

Pour autant le principe n'en n'est pas pour autant abandonné; les responsables des différentes EPCI ont appris à travailler et à réfléchir ensemble et vont continuer à le faire.

C'est ainsi que nous avons décidé, avec nos voisins, de lancer une étude ayant pour but de balayer tous les aspects administratifs, juridiques, financiers et de localisation pour la création d'un bassin aquatique.

Cela ne me fait pas oublier que le fonctionnement de la Communauté de Communes repose sur les agents de services et je les remercie de la qualité du travail qu'ils fournissent.

Je remercie également les élus communautaires pour la confiance qu'ils me témoignent et le travail accompli lors du fonctionnement des différentes commissions dans la préparation ou l'examen des dossiers soumis à l'assemblée communautaire.

Je ne peux enfin, ignorer la succession d'événements qui s'accumulent au fil des semaines, tant au niveau européen que mondial, sur la situation financière de nombreux pays semant l'inquiétude et le désarroi dans les esprits.

J'espère que nos responsables, quels qu'ils soient, en France, en Europe ou aux États-Unis sauront conjuguer leurs efforts et mettre leur énergie au service de leurs concitoyens pour endiguer cette crise d'une ampleur sans précédent.

Je souhaite aussi que les efforts que l'on nous demandera soient partagés équitablement par tous. Nous n'ignorons pas que les collectivités locales interviennent pour une part importante dans le fonctionnement de l'économie et que par nos projets respectifs nous contribuons à l'activité des entreprises de nos territoires. Les contraintes étant de respecter l'équilibre budgetaire et la pression fiscale, tout en assurant la satisfaction de nos administrés.

Gardons confiance en nos valeurs et agissons à notre niveau, en tant que maillon de la chaîne, pour que ce moment puisse être passé le moins difficilement possible.

Le Président de la Communauté de Communes :

Christian Prime



ENLEVEMENT DES DECHETS En tonnes

ANNEE 2011

Ordures Ménagères 128,380 Encombrants 28,900 Bois 7,560 Gazon 10,200 Branchages 8,700	080	1011	Mais	TIME	Mai	Juin	Jannet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
S		116,040	134,440	130,260	131,720	138,100	156,400	175,800	147,480	138,140	138,800	138,220
	000	38,660	38,400	37,100	48,120	36,580	41,520	42,480	39,860	36,520	32,380	37,600
	09	11,340	13,980	11,140	15,740	13,280	17,580	16,380	15,100	12,780	11,160	8,520
	000	13,140	38,940	006,89	65,840	42,060	20,660	90,240	52,960	58,600	32,880	12,460
	00,	19,280	17,080	23,660	40,420	23,360	29,640	33,760	29,300	27,000	24,680	22,320
Carton 2,520	20	2,380	3,340	2,340	2,880	2,860	3,140	3,640	2,480	2,960	2,420	3,000
Gravats. 21,440	140	40,280	56,720	59,980	59,120	50,820	38,380	73,640	26,020	57,240	26,840	25,200
Verre 21.500	00	20.320	32.240	28 440	06 96	25 200	31 080	34 060	32 380	22 300	22 680	19 320
que - Acier - Alu	00	8,000	10,540	10,680	8,900	8,760	9,180	12,200	9.720	7,320	096.9	7.780
Papiers - Cartons 18,340	40	18,140	19,920	20,580	25,980	23,020	22,480	20,480	20,460	19,700	20,040	24,200
Fûts d'huile 0,060	090	/	080'0	/	0,160	090'0	0,100	/	0,140	/	090'0	/

	TOTAL 2011
Ordures Ménagères	1 673,780
Encombrants	458,120
Bois	154,560
Gazon	536,880
Branchages	299,200
Carton	33,960
Gravats	535,680
Verre	316,440
Plastique – Acier – Alu	109,040
Papiers – Cartons	253,340
Fûts d'huile	0.660

BON À SAVOIR

SAINT FLOXEL ANIMATIONS

Actuellement en sommeil l'association qui organisait des randonnées et autres sorties en bus est toujours présente dans la commune, aussi vous pouvez la contacter pour toutes questions ou toutes suggestions.

DORAPHÉ Michel : 02.33.41.11.48 VALOGNES Patricia : 02.33.41.80.44 DECOURVAL Edmond : 02.33.41.95.71 BRISSET Philippe : 02.33.41.80.87

SITES INTERNET

Nous vous rappelons l'existence d'un site internet pour la Communauté de Communes disponible à l'adresse suivante.

http://www.comcom-montebourg.fr/

Ce site offre également aux 22 communes du canton la possibilité d'avoir leur propre site internet. Tout étant basé sur le bénévolat, seules les communes qui l'ont souhaité et qui ont pu trouver des personnes pour compléter les différentes rubriques ont des pages consultables.

Pour notre commune, il faut, soit accéder par le site de la Communauté de Communes ou taper l'adresse suivante.

http://www.comcom-montebourg.fr/st_floxel.php

INFORMATION SUR L'AIDE AU PAIEMENT D'UNE COMPLÈMENTAIRE SANTÈ

Un dispositif permettant aux assurés sociaux disposant de faibles ressources de bénéficier d'une réduction sur un contrat complémentaire santé individuel est en place.

Pour bénéficier de ce dispositif, il convient de remplir un imprimé téléchargeable sur le site internet du RSI : http://www.rsi.fr/ (>formulaire > santé) ou le demander à votre caisse d'assurance maladie

INFORMATION SUR LE NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORTS MIS EN PLACE PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Ce nouveau « service public à la demande de transports non urbains de personnes » fera prochainement l'objet d'une consultation par les services du Conseil Général afin que celui-ci soit assuré par des transporteurs locaux (ambulanciers, taxis...)

JOUR ET HORAIRES : le samedi 9 h 30 : Arrivée place Albert Pèlerin à Montebourg

11 h 30 : Retour

Coût d'un transport : 2,20 €

Coût d'un carnet de 12 trajets : 22 €

Les personnes souhaitant bénéficier de ce nouveau service devront appeler la centrale de réservation du Conseil Général à un numéro vert qui sera communiqué ultérieurement.

La prestation serait susceptible de démarrer en juillet prochain selon les résultats de l'appel d'offres, voire à la rentrée de septembre 2012.

PRĖ-PLAINTE

À l'essai depuis 2008 dans deux départements, la procédure de la "<u>pré-plainte en ligne</u>" pour préparer le dépôt d'une plainte en cas d'atteinte aux biens, va-t- être généralisée début 2012 à l'adresse suivante.

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/

L'internaute qui a rempli la fiche de renseignements sur internet et relaté les faits peut alors obtenir un rendez-vous au service de police nationale ou de gendarmerie de son choix. Il sera alors amené à confirmer ou préciser le contenu de la plainte, et pourra la déposer officiellement.

La procédure doit permettre d'obtenir "à chaud" les éléments de l'enquête, qui, parfois sont oubliés entre le moment où la victime constate l'infraction et le moment où elle ose franchir la porte du service de police ou de gendarmerie.

Interdiction de désigner l'auteur des faits dans la pré-plainte

Si l'identité de l'auteur présumé des faits est connue de la victime, elle doit se rendre directement dans les services de la police ou de la gendarmerie nationale.

Sur pré-plainte-en-ligne.gouv.fr, le ministère de l'intérieur indique effectivement que "ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur".

Mémento

Mairie: 02.33.41.24.25

 $\underline{commune.stfloxel@orange.fr}$

Ouverture : Mardi de 17 heures à 19 heures

Mercredi de 9 heures à 12 heures

Maire: Jacques ONFROY 06.59.68.85.62

Premier adjoint: Denise d'HERVILLEY 02.33.41.14.51

Deuxième adjoint : Joël GUILBERT 02.33.41.10.31

Services publics:

Gendarmerie: 02.33.21.71.20

ou composer le 17

Pompiers: 02.33.41.14.99

ou composer le 18

S.A.M.U: composer le 15

Communauté de communes : 02.33.95.41.50

Ouvert: lundi de 13h30 à 17 h 30

Mardi au vendredi : 8 h 30 / 12h 30 et 13 h 30 / 17 h 30

Samedi 8h30 / 12 h

Perception: 02.33.41.23.38

Ouvert: Mardi au vendredi 8 h 30 / 12 h 30, sauf mercredi 8h30 / 12h30

Samedi 8h30 / 12h

 $\underline{Equipement}:$

Cherbourg (urbanisme) 02.33.88.54.00

Ouvert Lundi au vendredi 8 h 30 / 12 h et 13 h 30 / 17 h

Sous Préfecture Cherbourg: 02.33.87.81.81

Ouvert : Lundi au vendredi 8h / 11 h 45 et 13 h 45 / 17 h 30

Services de la Poste Montebourg: 02.33.41.11.59

Ouvert : Lundi au vendredi 9h / 12 h et 14 h / 17h et Samedi : 9 h / 12 h

Syndicat d'eau: 02.33.41.23.85

Ouvert: Mardi au vendredi 8 h / 12 h et 13 h 30 / 17 h

Samedi: 8 h 30 / 12 h

<u>Déchetterie</u>: 02.33.21.60.35

Ouvert: Lundi, mercredi et samedi 9 h / 12 h et 13 h 30 / 18 h

Médiathèque: Ouverte les mardi, mercredi,

Vendredi et samedi 02.33.08.19.90

Le jeudi étant réservé aux scolaires.

Paroisse:

Père Levallois 02.33.41.24.72

Services médicaux et d'aide aux personnes:

Médecins:

Docteur Dutaret 02.33.21.14.26 Docteur Tribouillard-Le Grand 02.33.41.12.26

Dentiste:

Docteur Baudin 02.33.41.12.82

Kinésithérapeutes :

Tirapu Olivier	52 r Général Leclerc	MONTEBOURG	02.33.41.28.09
Lecesne Jérémie	52 r Général Leclerc	MONTEBOURG	02.33.41.28.09
Gesippe Anita	5 pl Petit Marché	MONTEBOURG	02.33.93.47.86
Ghys François	5 pl Petit Marché	MONTEBOURG	02.33.93.47.86
Schueren Olaf	21 rue Mgr Le Nordez	M ONTEBOURG	02.33.94.52.31

Cabinets d'infirmiers :

Lahaye-Launey-Leconte-Ledormand-Loit-	02.33.21.03.08
Cabinet Lacotte Valérie	02.33.93.11.54
Cabinet Guernier Sophie	02.50.29.90.03
Cabinet Rénier Nathalie	02 33 04 03 44

Pédicure:

Cabinet Lethimonier-Artu 02.33.21.13.66

Ostéopathe :

Tirapu Olivier 52 rue Général Leclerc MONTEBOURG

02.33.41.28.09

Schueren Olaf 21Rue Mgr Monseigneur Le Nordez MONTEBOURG 02.33.94.52.31

Pharmaciens:

Pharmacie Mateos	02.33.41.22.21
Pharmacie Girard	02.33.41.20.50

Ambulance et taxi:

<u>Hôpital de Valognes :</u> 02.33.95.70.00

<u>Hôpital Pasteur :</u> 02.33.20.70.00

Maison de retraite Montebourg : 02.33.21.36.23

ou 02.33.21.70.70

A.D.M.R. Saint LÔ: 02.33.77.13.20

Un peu d'histoire

Après dix ans d'utilisation de notre nouvelle monnaie, il est bon de se souvenir du franc, si cher à notre sensibilité bien gauloise.

Nous allons essayer ici , de retracer le parcours du franc en serrant au plus près la réalité historique.

Le premier franc de l'histoire monétaire française, le franc à cheval, est créé le 5 décembre 1360 par le roi Jean II. Cette pièce a la même valeur que la livre tournois qui avait cours alors et vient en complément de l'écu d'or, mis en place par Saint Louis (Louis IX) au siècle précédent.

Jean II le Bon (le Brave) a été fait prisonnier à la bataille de Poitiers en 1356. Il a subi une longue captivité en Angleterre et son geôlier, le Roi Edouard III, lui a réclamé une énorme rançon, à hauteur de trois millions de livres tournois, soit l'équivalent de

12, 5 tonnes d'or.

Le royaume est ruiné et c'est pour obtenir une partie de la rançon que Jean accepte une mésalliance avec le riche Galéas Visconti, duc de Milan à qui il « vend » véritablement sa fille Isabelle contre la somme de 600 000 livres.

Edouard III accepte de libérer son prisonnier après un premier versement de 400 000 livres mais le roi de France doit s'engager à verser le reste de la rançon et n'hésite pas pour ce faire à endetter très lourdement le pays.

Sur le chemin du retour, à Compiègne, il prend deux ordonnances. Il institue en premier lieu de nouvelles taxes dont un impôt sur le sel, la gabelle. Il faut savoir qu'à cette époque le sel est le seul moyen pour conserver les aliments, principalement les viandes et les poissons. Cet impôt frappera la totalité de la population et deviendra de ce fait très impopulaire.

Il crée en second lieu, le franc. La nouvelle pièce commémore sa libération, comme l'indique son nom : « nous avons été délivrés à plein de prison et sommes francs et délivrés à toujours », rappelle le roi dans son ordonnance. Le terme « franc », employé dans le contexte de l'époque, signifie libre bien entendu.

Le franc à cheval se présentait ainsi:

- côté face, le roi à cheval, ce qui a donné son nom à la monnaie.
- côté revers (ou pile), une croix fleuronnée dans un quadrilobe.



Tandis que la France continue de payer la rançon, Louis d'Anjou, le propre fils du roi de France, rompt le ban en ne revenant pas en Angleterre d'où il avait été autorisé à s'éloigner pour faire un pèlerinage. Jean le Bon lance à son fils « vous avez blêmi l'honneur de votre lignage » et revient en Angleterre comme prisonnier volontaire. C'est cette partie d'histoire que rapportent les manuels scolaires. La réalité est bien autre : le roi de France était en quelque sorte allé rejoindre une dame de haut rang qu'il avait connue sur le sol anglais et de laquelle en parler de l'époque, il se languissait fort...

A partir du règne de Charles V, on distingua le franc à cheval du franc à pied qui représentait le roi debout sous un dais de feuillage.



Le franc à cheval et le franc à pied sont frappés jusqu'en 1385.

Henri III crée le franc d'argent en 1575, lourde monnaie de 14 grammes valant une livre tournois. Onze ans plus tard, une déclaration royale en interdit la frappe car ces pièces sont très fréquemment rognées. Cependant des demi francs et des quart de franc continuent d'être émis jusqu'en 1642.

A partir de Louis XIII, le franc ne sera plus qu'une unité de compte et disparaîtra au profit de la livre, elle-même divisée en 20 sous ou 240 deniers. Dans le langage courant, cependant, on continuera de parler en franc plutôt que de livre (cela nous rappellerait bien quelque chose....)

Au XVIII éme siècle, on tentera d'introduire à deux reprises, des billets en plus des pièces, les billets étant gagés sur des richesses réelles ou à venir. Ce sont les ressources de la Louisiane dans un premier temps (expérience de John Law, sous la régence, entre 1716 et 1720), ce sont les biens du clergé dans un second temps avec la création des assignats en décembre 1789.

En 1795, il est décidé par la loi du 28 thermidor an III (15 août 1795), que le franc sera l'unité monétaire française en remplacement de la livre. Le franc est alors défini comme étant de 4,5 grammes d'argent pur. La nouvelle unité monétaire, très simple d'emploi avec ses décimes et ses centimes, sera immédiatement adoptée.

Napoléon Bonaparte, alors premier Consul, lui donnera une base stable par la loi du 7 germinal an IX (27 mars 1803) qui définira la nouvelle pièce de 1 franc par « 5 grammes d'argent au titre de neuf dixièmes de fin ». Cette pièce de 1 franc est appelée franc germinal. Une pièce en or de 20 francs est également créée sous le nom de Napoléon. Elle est parvenue jusqu'à nos jours.

À cette époque on frappe des demi et des quart de francs en argent ainsi que des pièces de 2 et 5 francs. La pièce de 5 francs représentait Hercule entre la Liberté et l'Égalité.

Napoléon instituera une Banque de France pour soutenir la nouvelle monnaie et développer la monnaie scripturale (moyen de paiement nouveau à l'époque puisque constitué par un simple papier qui deviendra par la suite nos chèques et autres avis de virement).

En 1809, des pièces d'argent de 25 centimes, 50 centimes 1 franc et 2 francs sont émises.

Entre 1852 et 1855, des pièces d'or de 10, 20, 40, 50 et 100 francs sont frappées.

Le franc germinal traversera le XIX ème siècle avec succès et survivra à ses changements de régime et même à la défaite de 1870. Les insurgés de la commune, respecteront la monnaie nationale et épargneront le stock d'or de la Monnaie.

Sa stabilité lui vaudra d'être adopté comme référence commune par de nombreux pays pour signer l'Union Monétaire Latine le 23 décembre 1865 (pensait-on déjà à l'Europe?) par laquelle plusieurs nations adopteront le système du franc français. Étaient signataires de cet accord, la France avec ses colonies, la Belgique, la Suisse et l'Italie, puis la Grèce trois ans plus tard.

En 1878, la frappe des pièces de 5 francs argent est suspendue en raison de la découverte de gisements Américains en 1872 et de la baisse des cours qui s'en était suivie.

Depuis 1879, l'unité monétaire française est le Franc OR.

De 1803 à 1914, la valeur du franc ne varie pas et vaut 322,5 milligrammes d'or.

Les perturbations financières amenées par la guerre 1914 - 1918 provoquent une chute du cours qui fait tomber le franc au cinquième de sa valeur, perte sanctionnée par la loi de stabilisation de 1928 qui fixe son taux à 65, 5 milligrammes d'or. Le franc germinal est donc remplacé par un « franc au rabais », le franc Poincaré.

C'est pendant et entre les deux guerres que l'on voit apparaître des monnaies réalisées dans des métaux comme le nickel, le zinc, l'aluminium et le bronze-aluminium.

En octobre 1936, le franc est ramené à une équivalence située entre 43 et 49^{mg} d'or.

En juin 1937, le fond de stabilisation étant débordé, « le franc élastique » de 1936 cède la place au « franc flottant » qui, en 1938, aboutit à une nouvelle parité de

27 ^{mg} d'or pour un franc

Suivent ensuite une série de dévaluations :

1940 : 1 franc = 21 mg d'or 1945 : 1 franc = 7,46 mg d'or 1949 : 1 franc = 2,53 mg d'or

1958 : 1 franc = 1,80 mg d'or, après une dépréciation de 17,5 % et une transformation en « nouveau franc » (x 100).

Après une période de stabilité de 1958 à 1969, il est de nouveau dévalué le 8 août 1969 pour valoir 1, 60^{mg} d'or.

En janvier 1987, il subit un réajustement dans le cadre du réaménagement du système monétaire européen.

En 2002, le franc disparaît définitivement pour laisser la place à l'euro.

RAPPEL

Si vous souhaitez nous faire partager votre passion, votre talent artistique à travers un futur bulletin, n'hésitez pas à venir nous rencontrer aux heures de permanences de mairie ou à nous contacter par mail à l'adresse suivante

commune.stfloxel@orange.fr

Rédacteur: Joël GUILBERT avec Sylvie COUSIN, Denise D'HERVILLEY, Christelle FRERET Pierrette LESACHEY, Jacques ONFROY et la collaboration de Joseph LENEVEU

Imprimé par nos soins